



RÈGLEMENT DU 1er TOURNOI RÉGIONAL DE L'ALTT LUNEVILLE



Ligue du Grand Est
de Tennis de Table

Article 1 : L'ALTT LUNEVILLE organise son tournoi annuel le **Samedi 13 Janvier 2024**

Ce tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés en compétition à la FFTT.

Le tournoi aura au **Complexe sportif Charles Berte ,14 avenue Caumont la force, 54300** et se déroulera sur **24 tables**.

Article 2 : Le tournoi se déroulera sans interruption, une buvette sera à disposition.

Ouverture de la salle à 8h

Le pointage sera effectué 30 min avant le début de chaque tableau.

Article 3 : Le tournoi comportera les tableaux suivants :

Tableau	Point	Tarif	Horaires	1 ^{er}	2 ^{ème}	Demi-finalistes
A	Tableau simple mixte de 500 à 899 pts	6 €	09h00	20 €	10 €	5 €
B	Tableau simple mixte de 900 à 1699 pts	6 €	09h00	25 €	15 €	10 €
C	Poussins / Benjamins	6 €	10h00	Coupes		
D	Tableau simple mixte de 1200 à 1799 pts	6 €	11h00	30 €	20 €	15 €
E	Tableau simple mixte de 500 à 699 pts	6 €	13h00	35 €	20 €	15 €
F	Tableau simple mixte de 700 à 1199 pts	6 €	13h00	40 €	20 €	15 €
G	Tableau simple mixte TC	8 €	15h00	100 €	50 €	25 €
H	Tableau doubles TC	10€ la paire	16h30	60 €	30 €	/

Pour les licenciés FFTT, seront pris en compte les points licence du dernier classement officiel.

Les poussins ne pourront s'inscrire que dans le tableau C.

Pour les doubles, les points des deux joueurs seront additionnés

Les huit paires les plus fortes seront qualifiées d'office pour les 1/8 de finale.

Le tableau est un tableau à élimination directe

La mise en tableau des autres équipes inscrites se fera par le biais de pré-tours ou de mises en poules qualificatives pour le tableau final. Dans le cas des poules, seule l'équipe classée 1 sera qualifiée.

Article 4 :

Chaque joueur(se) ne pourra s'inscrire au maximum que dans 3 tableaux + le double.

Un joueur (se) ne peut pas s'inscrire dans 2 tableaux commençant au même horaire.

Tout joueur sera déclaré forfait s'il n'est pas dans l'aire de jeu 10 minutes après son appel.

Le Juge-arbitre pourra annuler ou modifier les règles d'un tableau si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant. Une solution sera proposée aux joueurs en cas d'annulation du tableau (remboursement, possibilité de jouer dans un autre tableau non commencé).

Article 5 : Le tournoi est régi par le règlement FFTT. Les tableaux se disputent par poules de 3 joueurs.

Les deux premiers sont qualifiés pour le tableau final qui se fait par élimination directe.

En cas d'absence non prévenue d'un joueur dans une poule de 3, les 2 joueurs présents disputeront une rencontre de classement et seront qualifiés pour le tableau final.

Toutes les parties se disputent au meilleur de 5 manches de 11 points.

Article 6 : L'arbitrage est effectué par un joueur de la poule ou par un joueur perdant du tour précédent.

Article 7 : La tenue sportive est de rigueur. Pour les shorts, jupettes, maillots, chaussures et chaussettes de sport, la couleur dominante doit être différente du blanc.

Article 8 : Les balles seront fournies par le club.

Les balles doivent être obligatoirement blanches, en plastique et 3 étoiles.

Article 9 : Les juge Arbitre seront Mr Luquet Loic et Mr Léonardi Yannick. Leurs décisions seront sans appel.

En cas d'absence ou retard, l'organisateur du tournoi Ryan au 06 69 08 52 08 ou ryan.barbelin@altd.fr .

Article 10 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.

Article 11 : Les engagements avec frais d'inscription seront à faire sur notre page Helloasso ALTT.

Lien : <https://www.helloasso.com/associations/amicale-lunevilloise-de-tennis-de-table-altd/evenements/altd-tournoi-regional>

Ou

A l'adresse mail suivante : tournoi@altd.fr + paiement sur place

Clôture des inscriptions le 12 Janvier 2024 à 18h

Pour tous problèmes d'inscription, contactez : ryan.barbelin@altd.fr ou 06 69 08 52 08.

Une confirmation d'inscription sera envoyée en retour.

Article 12 : L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs et aux organisateurs.

Article 13 : Le coefficient du tournoi est de 0.5. Seules les rencontres entre licenciés FFTT compétition seront prises en compte pour l'établissement des classements.
Les résultats seront transmis à la Fédération Française de Tennis de Table.

Article 14 : La dotation du tournoi s'élève à 1000 € (bons Wack Sport, bons Decathlon et lots)

Les perdants des demi-finales seront récompensés de façon égale-la place ne se jouera pas.

Dotation modifiable en fonction du nombre de joueurs par tableaux.

Article 15 : Le tirage au sort aura lieu 1h avant chaque début de tableau publiquement dans la grande salle du Complexe Sportif Charles Berte à Lunéville

Article 16 : La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.